

Mot du Maire

Aux Gœulzinois



Mairie de Gœulzin - 09 72 46 83 11 - secretariat@mairie-goeulzin.fr - Octobre 2018 - **Extrait TUG n°8**

Chère Gœulzinoise, Cher Gœulzinois,

Chers amis,

Depuis la cérémonie des vœux du vendredi 26 janvier 2018 retracée dans le Trait d'Union Gœulzinois T.U.G. du 1^{er} avril 2018 ⁽¹⁾, de nombreux dossiers, évoqués lors de la rétrospection-vidéo ont évolué, d'autres ont été mis en chantier, à savoir :

- la salle polyvalente est achevée et équipée de nouveaux mobiliers. Elle a obtenu les habilitations indispensables à son ouverture au public en juillet. Elle sera inaugurée dans un proche avenir tout comme,

- le nouvel atelier aménagé dans le hangar municipal avec une mezzanine pour améliorer le stockage de matériels sensibles. Au printemps 2019, une dalle de béton sera coulée dans ce hangar,

- le plancher de la mezzanine de la salle des « NAP » a été consolidé afin de pouvoir y stocker du matériel pédagogique et celui des A.L.S.H. Le matériel de quelques associations et de l'A.P.E. y sera désormais rangé,

- un nouvel aménagement dans la résidence de la Plaine : un terrain de pétanque (le 2^{ème} dans le village) avec l'installation d'une table et des bancs,

- la procédure de reprise de concessions dans notre cimetière est engagée,

- du matériel informatique a été remplacé à l'école Mireille du Nord qui a accueilli sa nouvelle directrice, Mme Kubala. A noter que l'équipement informatique pédagogique de notre école est dorénavant complet avec les tableaux électroniques interactifs

équipant 4 classes et la commande récente de 8 tablettes numériques et de leurs programmes adaptés choisis par le corps enseignant destinées aux classes de petites sections.



Concernant les nouveaux chantiers, on notera que:

- Faisant suite à l'abandon du projet d'installation de 4 relais téléphoniques derrière les abassons de notre église, de nombreux contacts et réunions de terrain de juin à août 2018, se sont déroulés avec l'Unité Pilotage Réseau Nord Est d'Orange Téléphonie. Après les consultations du service radio d'Orange et en tenant compte des remarques des services préfectoraux et environnementaux, un projet respectant les contraintes d'urbanismes sera **à la fin novembre**, présenté conjointement au maire et à la DREAL pour une implantation sur notre territoire. («dernière chance » pour recevoir la 4G+ à Gœulzin).

- Le **17 septembre 2018**, signature avec le cabinet CIBLE d'une convention Maîtrise d'Œuvre VRD pour la matérialisation au sol des places de stationnement et de pistes cyclables rues de Douai, Marteloy et Jules Ferry avec pour celle-ci la création d'écluse(s) afin de ralentir la vitesse sur cette entrée de Gœulzin.

- Liée à cette dernière décision, la **signature prochaine** avec la commune de Férin (Maître d'Œuvre),

¹ : Disponible sur le site de la mairie : www.mairie-goeulzin.fr à la rubrique Nouvelles



d'une convention pour lui confier dès janvier 2019 notre quote-part des travaux de réfection sur la route communale reliant nos 2 villages. (Création d'une chaussée 2 voies de 5,50ml, aménagement d'une piste cyclable et d'une piste piéton de 4,50ml). La fin des travaux est prévue en avril 2019. Il est à prévoir des déviations pour cette réalisation.

- Dans le cadre du déploiement Fibre Très Haut Débit, signature officielle dans les locaux de la CAD - Communauté d'Agglomération du Douaisis - le **21 septembre 2018** avec ORANGE Service FTTH, du dossier technique pour l'implantation prochaine de deux armoires de commutation qui permettront 600 connexions Haut Débit (1 place du Souvenir et 1 rue Charles Lefebvre) pour un déploiement progressif de la fibre prévu en fin d'année prochaine et début 2020 selon les services techniques d'Orange Fibre.

- Le **25 septembre 2018** signature d'un contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec un cabinet de géomètres pour l'aménagement et l'extension du cimetière de Gœulzin dont la réalisation commencera en début d'année 2019. Le projet avait été présenté lors d'un conseil municipal ⁽²⁾ .

- Le **28 septembre** à 12h00 ouverture des plis du MAPA - Marché à Procédure Adaptée - pour connaître l'architecte des bâtiments historiques qui réalisera les travaux de notre église St Jacques le Majeur (budget prévisionnel sur 3 années : **780 000 € ttc**).

Nous assurons le job et nous tenons les objectifs de notre programme annoncé voici un peu plus de 4 années. Mais, dans le mot du maire du TUG N°1 - Trait d'Union Gœulzinois - **d'avril 2014**, je vous écrivais :

« Pour le financement de ces opérations (... d'investissements à venir..), l'objectif est de limiter à environ 20/25% l'autofinancement disponible de la commune, le solde devant être couvert par des subventions sollicitées ».

Je rappelle ces petites règles de gestion financière, attendu que l'on me rapporte depuis quelques mois, certaines allégations insinuant que j'assécherais les finances communales en dépensant sans compter « la cagnotte » trouvée à notre arrivée voici 4 ans.

Que les choses soient bien claires :

Question « **cagnotte** » nous disposions au 01/01/2014, dans le compte primitif remis au receveur des finances d'Arleux, d'une trésorerie de **239 887€** en fonctionnement correspondant au report positif de 2013 (solde entre recettes et dépenses courantes cumulées sur plusieurs mandatures), jointe à un report positif de financement pour investissement de **90 205€** (**152 666€** de recettes pour investissements bloquées de 2013 avant les **62 461€** de dépenses d'investissements programmées en 2013 mais à réaliser en 2014 soit le solde de **90 205€**).

Au **01/01/2018**, nous avons une trésorerie de fonctionnement disponible de **215 957€**, et, une trésorerie reportée en investissement de **49 124€**.

D'avril 2014 au 04/09/2018, (chiffres de la comptabilité publique que je tiens à votre disposition), nous avons investi plus d'un million d'euros, exactement la somme ttc de **1 235 122€** dont **201 582€** sur 2018, sans recourir à un emprunt à moyen et long terme, ni augmenter les taux de taxes ou d'impôts communaux depuis notre arrivée.

Ces investissements ont bénéficié de subventions que nous sommes allés chercher avec persévérance et obstination depuis 4 ans auprès d'organismes départementaux, régionaux, nationaux et européens, sans oublier bien évidemment les aides de la C.A.D.

C'est un montant de **871 149€** d'aides acquises à ce jour dont **246 318€** de remboursement de la TVA ayant grevée ces investissements, **42 479€** restent à recevoir sur les travaux achevés et **263 340€** pour les investissements 2019 & 2020 programmés (principalement **236 200€** de subventions départementales notifiées Villages et Bourgs & D.E.T.R. 2018 pour les travaux à engager sur notre église en 2019).

Ces chiffres ne comprennent pas les **116 284€** de subventions demandées pour le dossier de production d'hydroélectricité avec une roue à aubes au Moulin (comité de fin d'année FRATRI Région Hauts de France/Europe).

Voilà, tout est dit.

²: Projet sur le site de la mairie : www.mairie-goelzin.fr à la rubrique Cimetière



Lors de la cérémonie des vœux, nous vous avons présenté le programme des animations 2018 qui se réalise comme vous le lirez dans ce TUG (Plus d'une animation gratuite par mois).

Si le TUG restera le support le plus adapté pour vous informer toutes et tous au plan local, clairement on assiste à l'émergence de ce que l'on appelle le « multicanal » et Gœulzin n'y échappe pas. Les différents supports (site internet, réseaux sociaux, Facebook, affichage électronique et papier ...) remplissent aujourd'hui des fonctions distinctes et se complètent. Chaque support accompagne les différentes situations de la vie quotidienne des Gœulzinois, jeunes et adultes.

Très bientôt mais on le voit déjà avec nos déclarations d'impôts, l'information locale conduira à un meilleur usage des services publics comme c'est le cas du site internet de la commune qui vous permet aujourd'hui de faire vos démarches administratives en ligne.

J'ajouterais simplement que vous avez la possibilité désormais de nous lire sur la page Facebook de la commune : [Commune de Gœulzin officiel](https://www.facebook.com/Commune-de-Gœulzin-officiel) et de vous informer gratuitement en téléchargeant l'application CENTOLIVE pour accéder à partir de votre smartphone aux informations publiées sur le panneau électronique mis place du Souvenir.

Enfin, le site internet reste à votre entière disposition sur www.mairie-goelzin.fr. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, démarches administratives, manifestations des associations, informations scolaires et périscolaires, toutes les rétro-photos des évènements Gœulzinois, articles de presse, comptes rendus de tous les Conseils municipaux depuis 2014, détail des travaux finis et en cours et bien plus encore.

Ce mot du maire est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des foyers ayant choisi de parcourir les publications du T.U.G directement sur le site communal : www.mairie-goelzin.fr.

Pour recevoir de nouveau le TUG complet en exemplaire papier, faites nous part de votre décision en déposant le petit coupon ci-joint en mairie ou par mail : alsh.com.goelzin@orange.fr.

Je vous donne rendez-vous à la prochaine cérémonie des vœux qui se déroulera dans la salle polyvalente à une date que nous vous communiquerons bientôt.

Très cordialement
Le Maire Francis Fustin



Mairie

Pour améliorer la communication entre nous, nous mettons à votre disposition des lignes directes avec :

- **Le secrétariat de mairie :** Mme Béatrice Dautriche : 09.72.46.83.11 / 03.27.89.62.39
M. Serge Horoszko : 09.72.46.83.08
E-mail : secretariat@mairie-goeulzin.fr
- **Le bureau des adjoints :** 09.72.46.83.12
E-mail : adjoints@mairie-goeulzin.fr
- **Le service communication et accueil de loisirs :** Mme Gaëlle Dudzinski
E-mail : alsh.com.goeulzin@orange.fr

Horaires de la mairie

	8h30 - 10h00	10h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Lundi	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Mardi	Ouvert	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	Ouvert	Fermé
Jeudi	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Vendredi	Ouvert	Fermé	Fermé
Samedi	Fermé	Ouvert	Fermé

Mot du Maire aux Gœulzinois n°1

Responsable de la publication : M. Le Maire Francis Fustin

Responsable de la rédaction et de la communication - Photos - Mise en page :

M. Xavier Pouille, Mme Gaëlle Dudzinski

Imprimé par nos soins



TRAIT D'UNION GOEULZINOIS - T.U.G A DEPOSER EN MAIRIE

Mme / M. : souhaite recevoir le
TUG en version papier.

Adresse :
.....

Signature :